

## Amélioration de la divulgation des conflits d'intérêts

Le 30 juin 2021

De temps à autre, nos organismes de réglementation exigent que nous partagions des renseignements pertinents avec nos clients dans les délais prescrits. Récemment, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (« ACVM ») et l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (« OCRCVM ») ont demandé à toutes les sociétés inscrites de fournir une mise à jour de l'industrie sur **les réformes axées sur le client** (« RAC »). Ces réformes sont des améliorations apportées aux politiques existantes en matière de conflits d'intérêts afin de s'assurer que tout conflit sera identifié et traité adéquatement, et que les sociétés inscrites ainsi que leurs conseillers continuent de prioriser l'intérêt supérieur de leurs clients. Chez Patrimoine Richardson Limité (« Richardson Wealth »), vous avez reçu nos documents d'information connexes au moment de l'ouverture du compte. Nous sommes maintenant tenus de fournir le document d'amélioration de la divulgation des conflits d'intérêts suivant à tous nos clients. Nous vous encourageons à le lire attentivement et à communiquer avec votre conseiller en placement, si vous avez des questions.

Patrimoine Richardson est un courtier en valeurs mobilières inscrit auprès des commissions des valeurs mobilières dans chacune des provinces et chacun des territoires du Canada, et est un courtier en dérivés inscrit au Québec. Patrimoine Richardson est membre du Fonds canadien de protection des épargnants (« FCPE »).

Les ACVM ont apporté des modifications à la législation canadienne sur les valeurs mobilières, qu'elles appellent des « réformes axées sur le client » (« RAC »). Les RAC exigent que les sociétés et les particuliers inscrits identifient, traitent et divulguent les conflits d'intérêts importants à un investisseur raisonnable qui s'attendrait à être informé de tels conflits. Cela signifie que Patrimoine Richardson doit :

- prendre des mesures raisonnables pour identifier les conflits d'intérêts importants existants et raisonnablement prévisibles entre un client et Patrimoine Richardson ou toute personne agissant au nom de Patrimoine Richardson;
- traiter tous les conflits d'intérêts importants dans l'intérêt supérieur du client;
- éviter les conflits d'intérêts importants qui ne sont pas ou ne peuvent pas être traités dans l'intérêt supérieur du client;
- fournir aux clients concernés une divulgation écrite des conflits d'intérêts importants à l'ouverture du compte et, si de nouveaux conflits d'intérêts surviennent, en temps opportun par la suite.

Le but du présent document portant sur l'amélioration de la divulgation des conflits d'intérêts est de fournir aux clients de Patrimoine Richardson une description des conflits d'intérêts qui peuvent survenir entre eux, en tant que titulaires de compte, et entre Patrimoine Richardson, en tant que courtier en valeurs mobilières et conseiller de Patrimoine Richardson respectif (« conseiller »).

Le présent document fait partie intégrante du livret sur les modalités et conditions de divulgation des relations et doit être

lu conjointement avec celui-ci. Il remplace intégralement toute divulgation de conflits d'intérêts figurant dans ce livret. Le livret sur les modalités et conditions de divulgation des relations a été mis à la disposition des clients au moment de l'ouverture du compte, et la version la plus récente est accessible en communiquant avec leur conseiller ou par le biais du portail client ou du lien sécurisé.

Les clients sont encouragés à faire part de leurs questions ou de leurs préoccupations relatives aux conflits d'intérêts à leur conseiller.

### Filiales, sociétés affiliées et sociétés apparentées de Patrimoine Richardson

Patrimoine Richardson compte plusieurs filiales, sociétés affiliées et sociétés apparentées impliquées dans les marchés financiers et les entreprises de gestion de patrimoine. Les services de ces entités sont décrits ci-dessous, et vous pouvez accéder à la liste complète des filiales, des sociétés affiliées et des sociétés apparentées à l'adresse : [www.RichardsonWealth.com/fr-ca/disclosures](http://www.RichardsonWealth.com/fr-ca/disclosures).

#### Filiales

Voici les filiales en propriété exclusive de Patrimoine Richardson :

- **Patrimoine Richardson (É.-U.) Limitée**, un conseiller en placement inscrit auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis en vertu de la Investment Advisers Act of 1940, fournit des conseils de placement aux clients résidant aux États-Unis. Pershing Advisor Solutions LLC, une entité non affiliée, est membre de la FINRA et de la SIPC, et est courtier et dépositaire des actifs pour les clients qui choisissent de retenir les services-conseils en placement de Patrimoine Richardson (É.-U.) Limitée. Des services de compensation peuvent être fournis par Pershing LLC.
- **Services d'assurance Patrimoine Richardson Limitée**, une agence générale associée (« AGA ») qui est autorisée en tant qu'agence d'assurance-vie à vendre des produits d'assurance,

notamment de l'assurance-vie, de l'assurance-invalidité, de l'assurance contre les maladies graves et de l'assurance de soins de longue durée, ainsi que des rentes et des fonds distincts, en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba, en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, à Terre-Neuve-et-Labrador, aux Territoires du Nord-Ouest, en Ontario, au Québec, et à l'Île-du-Prince-Édouard. Services d'assurance Patrimoine Richardson Limitée fournit des services et des produits d'assurance par l'intermédiaire de ses représentants doubles qui sont également inscrits en tant que conseillers en placement chez Patrimoine Richardson, et/ou avec l'aide de conseillers indépendants agréés en assurance (chacun étant un « producteur »). Un producteur n'est pas employé par Services d'assurance Patrimoine Richardson Limitée ou par Patrimoine Richardson. Des services de soutien administratif et une gestion des politiques sont offerts à Services d'assurance Patrimoine Richardson Limitée par PPI Financial Group, une entité non affiliée, et, dans certains cas, par le courtier chargé du compte de Patrimoine Richardson, Compensation de Titres RF S.E.C. La relation courtier initiateur/courtier chargé de compte est divulguée en vertu de l'article 7 du livret sur les modalités et conditions de divulgation des relations.

- **Patrimoine Richardson – Bureau de gestion de patrimoine Limitée**, une société privée qui aide les personnes et les familles à valeur nette élevée dans la gestion de leurs affaires, mais qui ne fournit aucun conseil en matière de placement. Cette entité fournit des services qui aident les familles à façonner des stratégies concrètes qui font ressortir leurs valeurs familiales. Cela comprend, sans toutefois s'y limiter, l'identification des objectifs et stratégies de planification fiscale et de planification du patrimoine, des services philanthropiques et de la planification de la retraite et de la relève. Les services sont fournis par l'intermédiaire d'une équipe interne et en collaboration avec des professionnels externes. La Patrimoine Richardson – Bureau de gestion de patrimoine Limitée n'est pas réglementée par l'OCRCVM ni par les ACVM.

### Sociétés affiliées et sociétés apparentées

Patrimoine Richardson est une filiale en propriété exclusive de Group Capital RF Inc. (« **Capital RF** »). Capital RF est une société ouverte dont les titres sont négociés à la Bourse de Toronto (TSE : RCG). En plus de Patrimoine Richardson, Capital RF détient en propriété exclusive Compensation de Titres RF S.E.C. et CQI Capital Management L.P. Les services de ces entités sont décrits ci-dessous :

- **Compensation de Titres RF S.E.C.** fournit des services d'exécution, de compensation et de règlement des titres aux clients de courtiers remisiers et est inscrite en tant que courtier en valeurs mobilières auprès des commissions de valeurs mobilières de chacune des provinces et en tant que courtier en dérivés dans la province de Québec. Compensation de Titres RF S.E.C. est membre de l'OCRCVM, du FCPE et des bourses de Toronto, de Montréal et de la Bourse de croissance TSX. Compensation de Titres RF S.E.C. est le courtier chargé du compte de Patrimoine Richardson.

- **CQI Capital Management L.P.** est inscrit comme gestionnaire de fonds de placement et gestionnaire de portefeuille auprès de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario et en tant que courtier sur le marché dispensé dans toutes les provinces. Cette entité n'a pas actuellement de représentants inscrits en matière d'opération et de conseil, et ne sert actuellement aucun client, et ne gère, ne conseille et ne distribue pas de titres de fonds de placement.

Pour plus de détails sur Capital RF et ses sociétés affiliées, veuillez consulter [www.rfcapgroup.com](http://www.rfcapgroup.com).

### Locaux partagés

En vertu de la réglementation sur les valeurs mobilières, Patrimoine Richardson est tenue de divulguer sa relation avec ses sociétés affiliées et apparentées avec lesquelles elle partage ses locaux. Patrimoine Richardson et les conseillers des clients peuvent partager des locaux avec les filiales en propriété exclusive de Patrimoine Richardson, à savoir :

- Patrimoine Richardson (É.-U.) Limitée;
- Services d'assurance Patrimoine Richardson Limitée; et
- Patrimoine Richardson – Bureau de gestion de patrimoine Limitée.

Lorsqu'ils ouvrent un ou plusieurs comptes chez Patrimoine Richardson, conformément aux contrats d'ouverture de compte applicables, les clients ne traiteront qu'avec leur conseiller et non avec les employés des filiales de Patrimoine Richardson mentionnées ci-dessus. Patrimoine Richardson s'assure que les activités de toutes les entités dans les locaux partagés sont gardées séparées et que toutes les activités réalisées par une entité seront tenues confidentielles par rapport aux autres entités.

### Les activités de Patrimoine Richardson

Patrimoine Richardson offre une gamme complète de services de gestion de patrimoine et de placement. Patrimoine Richardson offre des conseils en matière de portefeuille grâce à une gamme innovante de solutions de placement qui fournissent à ses clients des stratégies supérieures de préservation et de croissance du patrimoine ainsi que des conseillers en placement expérimentés dont l'objectif est d'inspirer confiance et intégrité.

Patrimoine Richardson fournit également des services consultatifs de placement à des fonds de placement apparentés et tiers. Certains de ces fonds peuvent être vendus à ses clients de détail.

Patrimoine Richardson et ses sociétés affiliées, filiales et entités apparentées exercent généralement leurs activités respectives indépendamment les unes des autres. Sauf indication contraire dans les *Locaux partagés*, les sociétés sont physiquement séparées et ont mis en place des barrières d'information pour restreindre l'accès aux renseignements sur les clients. De plus, Patrimoine Richardson dispose de politiques et de procédures pour identifier, gérer et divulguer tout conflit d'intérêts important qui peut exister ou qui pourrait raisonnablement survenir entre Patrimoine Richardson et ses clients.

Patrimoine Richardson, ses filiales, ses sociétés affiliées et ses entités apparentées, y compris Patrimoine Richardson (É.-U.) Limitée, Services d'assurance Patrimoine Richardson Limitée, Patrimoine Richardson – Bureau de gestion de patrimoine Limitée et Compensation de Titres RF S.E.C. peuvent conclure des ententes ou saisir des occasions d'affaires coopératives pour améliorer les services d'investissement pour leurs clients respectifs. Ces activités peuvent comprendre des présentations de clients, des recommandations, la distribution de produits d'investissement, des relations de conseil et un soutien opérationnel.

## Émetteurs liés et connexes

Les lois canadiennes sur les valeurs mobilières exigent que Patrimoine Richardson fournisse des renseignements et des conseils aux clients concernant l'achat ou la vente d'un titre d'un émetteur lié ou d'un émetteur connexe<sup>1</sup>. Ces règles exigent que les courtiers et les conseillers informent les clients des relations et des liens pertinents avec les émetteurs des titres avant d'effectuer une opération ou de fournir des conseils de placement concernant le titre.

Toute opération ou tout conseil sur l'opération de titres d'un émetteur lié ou connexe au nom du compte d'un client constitue un conflit d'intérêts inhérent et doit être traité dans l'intérêt supérieur du client et est assujéti à des obligations de pertinence, de connaissance du client (« KYC ») et de connaissance du produit (« KYP »). Les programmes de rémunération de Patrimoine Richardson sont raisonnablement conçus pour ne pas inciter les conseillers à recommander les titres de tout émetteur lié ou connexe et pour être neutres quant aux produits.

Patrimoine Richardson est une filiale de Capital RF, un émetteur assujéti dont les transactions sur titres se négocient à la Bourse de Toronto. Patrimoine Richardson est également un sous-conseiller, c.-à-d., fournit des services de gestion de portefeuille pour sélectionner des fonds communs de placement admissibles au prospectus et des FNB émis par Purpose Fund Corp. Les services de sous-conseils à des fins utiles sont exécutés par Patrimoine Richardson en vertu d'un contrat de gestion de placements avec Purpose Fund Corp. et accordent à Patrimoine Richardson la pleine discrétion d'investir et de réinvestir le portefeuille de placement de chacun de ces fonds. Veuillez consulter la *division Patrimoine connecté*.

Les conseillers peuvent également posséder des titres de Capital RF et, dans certaines circonstances, être nommés au conseil d'administration de Capital RF. Tout conseil donné à un client ou toute discrétion exercée au nom d'un client pour effectuer

des opérations de titres de Capital RF ou de fonds communs de placement/FNB émis par Purpose Fund Corp. ne sera donné que si cette opération est dans l'intérêt supérieur du client et satisfait aux obligations de pertinence, de KYC et de KYP. Les conseillers détenant des titres de Capital RF ne sont autorisés à effectuer des opérations de titres de Capital RF que pour le compte d'un client ou de leur propre compte, à condition qu'ils ne possèdent pas de renseignements importants qui ne sont pas connus du public à l'égard de Capital RF et des lois sur les valeurs mobilières applicables. Si un conseiller est un directeur de Capital RF, ce conseiller :

- doit se conformer à toutes les exigences relatives aux informations d'initiés, aux opérations et à la divulgation en temps opportun, y compris les restrictions sur les opérations d'initiés et la communication d'information privilégiée. Des mesures adéquates sont prises par Capital RF pour garantir la confidentialité de l'information sur ses activités jusqu'à ce qu'il y ait de l'information publique complète, en particulier lorsque l'information pourrait avoir une incidence sur le prix du marché ou la valeur des titres de Capital RF;
- ne peut conseiller à aucun des clients du conseiller d'effectuer une transaction sur titres de Capital RF. Cela signifie que le conseiller ne peut recommander ou exécuter l'achat ou la vente d'actions de Capital RF au nom d'un client, et ces clients ne peuvent pas détenir de titres de Capital RF dans leurs comptes auprès de ce conseiller.

Dans le cas d'un compte géré de manière discrétionnaire, le consentement écrit du client sera obtenu en lien avec les placements dans tout émetteur lié ou connexe, y compris le Capital RF.

Patrimoine Richardson fera les divulgations requises de la manière suivante :

- lorsque Patrimoine Richardson agit à titre d'agent, y compris dans le cadre d'un syndicat, la divulgation obligatoire des honoraires sera contenue dans le prospectus ou tout autre document d'offre de l'émetteur;
- lorsque Patrimoine Richardson achète ou vend des titres pour un client, la divulgation requise sera contenue dans la confirmation de l'opération; et
- lorsque Patrimoine Richardson conseille le client en ce qui concerne l'achat ou la vente de titres d'un émetteur lié ou connexe, la divulgation sera contenue dans la confirmation de l'opération.

## Conseillers ayant des activités extérieures et d'autres conflits potentiels

Des conflits peuvent survenir lorsque les conseillers participent à des activités extérieures, par exemple, en raison de la rémunération qu'ils reçoivent pour ces activités ou en raison de la nature de la relation entre la personne et l'entité externe. Les conseillers doivent obtenir l'approbation de Patrimoine Richardson avant d'entreprendre toute activité extérieure. Avant d'approuver une

---

<sup>1</sup> Le test qui permet de déterminer si un émetteur et Patrimoine Richardson sont liés est de vérifier si Patrimoine Richardson exerce une influence dominante sur l'émetteur ou si l'émetteur exerce une influence dominante sur Patrimoine Richardson par le biais de la propriété ou du contrôle d'actions avec droit de vote. Patrimoine Richardson et un émetteur sont associés si la relation entre l'émetteur (ou un émetteur lié) et Patrimoine Richardson peut amener un investisseur raisonnable à remettre en question l'indépendance des parties en ce qui concerne le conseil en matière d'opération ou de placement. De plus amples détails sur les émetteurs liés et les émetteurs connexes se trouvent dans le Règlement 33-105 sur les *conflits d'intérêts*.

activité extérieure, Patrimoine Richardson tient compte des conflits d'intérêts potentiels. Si le conseiller et Patrimoine Richardson ne peuvent pas gérer/contrôler adéquatement un conflit d'intérêts potentiel, l'activité extérieure n'est pas autorisée.

Patrimoine Richardson dispose de politiques et de procédures qui tiennent compte des conflits d'intérêts potentiels existants et raisonnablement prévisibles qui peuvent survenir en raison des activités extérieures d'une personne lorsqu'il s'agit d'évaluer si un conflit d'intérêts potentiel peut être géré/contrôlé de manière appropriée, y compris les éléments suivants :

- si le conseiller disposera de suffisamment de temps pour s'acquitter convenablement de ses activités enregistrables, y compris de demeurer à l'affût des lois sur les valeurs mobilières et de la connaissance des produits;
- si le conseiller sera en mesure de servir les clients adéquatement;
- le risque de confusion chez les clients et si Patrimoine Richardson est en mesure de gérer le risque;
- si l'activité extérieure place la personne dans une position de pouvoir ou d'influence sur les clients actuels ou potentiels, en particulier les clients actuels ou potentiels qui peuvent être vulnérables;
- si l'activité extérieure donne à la personne un accès à des renseignements confidentiels ou privilégiés qui sont pertinents à ses activités enregistrables.

Patrimoine Richardson a également mis en place un cadre de gestion des risques pour assurer une séparation adéquate entre les activités commerciales extérieures et les activités enregistrables.

### **Autres conflits potentiels**

Les conseillers peuvent faire des recommandations ou effectuer des opérations au nom du compte d'un client en matière de titres de produits de placement émis par d'autres clients ou associés de manière importante à ceux-ci. Les conseillers ne le feront que si une telle recommandation ou opération est dans l'intérêt supérieur du client et si les obligations de KYC et de KYP sont satisfaites.

### **Ententes de rémunération et pratiques incitatives**

Patrimoine Richardson reconnaît qu'il existe un conflit d'intérêts inhérent à la création de mesures incitatives qui peuvent amener les conseillers à vendre ou à recommander certains produits ou services plutôt que d'autres, ou pour nos conseillers, à recevoir une rémunération plus élevée de notre part pour la vente ou la recommandation de certains produits ou services plutôt que d'autres.

Patrimoine Richardson a mis en œuvre des politiques et des procédures qui sont raisonnablement conçues pour atténuer le risque relatif aux intérêts des clients, et nous surveillons étroitement la conformité à ces politiques et à ces procédures. Si nous ne pouvons pas résoudre ces conflits dans l'intérêt supérieur de nos clients, nous les éviterons.

### **Recommandation de produits sur la plateforme de Patrimoine Richardson**

Patrimoine Richardson recommande des produits de divers émetteurs ou gestionnaires de fonds de placement à ses clients. Les produits, y compris ceux pour lesquels Patrimoine Richardson agit à titre de membre d'un syndicat ou d'un agent de souscription, doivent être approuvés par le Comité d'examen des nouveaux produits de Patrimoine Richardson (« CENP »), qui comprend :

- un contrôle préalable rigoureux de l'émetteur et du produit qui tient compte de la complexité et des risques du produit. Les types de produits moins complexes et risqués peuvent nécessiter un processus d'approbation de haut niveau ou moins détaillé ou approfondi, tandis que le processus d'approbation pour les produits plus complexes peut être plus détaillé et approfondi et peut nécessiter l'approbation de la haute direction;
- effectuer des contrôles préalables périodiques sur les titres de la société qui fournissent une rémunération de tiers pour déterminer si ces titres sont compétitifs par rapport aux autres alternatives comparables disponibles sur le marché;
- la surveillance des changements importants apportés aux produits qui ont été approuvés par Patrimoine Richardson;
- la détermination de tout conflit d'intérêts et leur résolution dans l'intérêt supérieur des clients.

La recommandation de tout produit approuvé sur notre plateforme est faite par un conseiller à un client lorsque celui-ci satisfait aux obligations de KYC et de KYP. Tout conflit d'intérêts concernant la recommandation de produits sur notre plateforme est traité conformément aux obligations réglementaires.

Le développement de toute étagère de produit et les recommandations des clients sont basés sur la qualité du produit sans influence d'une rémunération de tiers associée au produit. De plus, tel qu'indiqué ci-dessous sous la rubrique Rémunération des conseillers, les programmes de rémunération de Patrimoine Richardson sont raisonnablement conçus pour ne pas inciter les conseillers à recommander des titres de tout émetteur lié ou connexe et à demeurer neutres quant aux produits.

### **Division Patrimoine connecté et Bureau national des partenariats**

La division Patrimoine connecté de Patrimoine Richardson offre des services consultatifs de portefeuille, y compris l'élaboration et la fourniture de portefeuilles modèles pour les comptes gérés. Dans le cadre de cette division, les clients peuvent choisir des portefeuilles modèles développés par les gestionnaires de portefeuille de Patrimoine Richardson, et Patrimoine Richardson a la responsabilité ultime d'assurer la pertinence des placements effectués conformément à ces portefeuilles modèles sur une base continue. De plus, cette division gère également le portefeuille de certains fonds de placement indiqués ci-dessus sous la rubrique *Émetteurs reliés et émetteurs associés*.

Patrimoine Richardson possède également un Bureau national des partenariats (« BNP »), qui offre des conseils et des services aux clients ayant de plus petits actifs. Pour offrir des services de gestion de portefeuille, les clients du BNP se voient offrir trois portefeuilles modèles de la division Patrimoine connecté.

Les clients qui utilisent les services-conseils de portefeuille dans le cadre de la division Patrimoine connecté ou par l'entremise du BNP paient des frais de gestion à Patrimoine Richardson en vertu de leur contrat de consultation de portefeuille avec Patrimoine Richardson, mais ne paient pas de frais distincts à tout émetteur lié ou connexe dont ils peuvent détenir des titres dans leur portefeuille modèle. Patrimoine Richardson reçoit des honoraires d'émetteurs associés comme Purpose Fund Corp., pour avoir agi à titre de sous-conseiller pour certains de leurs fonds en vertu du contrat de gestion de portefeuille qu'il a conclu avec cet émetteur associé. Tel qu'indiqué ci-dessus dans la section Émetteurs reliés et émetteurs associés, toute opération ou tout conseil sur l'opération de titres de tout émetteur lié ou connexe au nom du compte d'un client doit être traité dans l'intérêt supérieur du client et est assujéti à des obligations de pertinence, de KYC et de KYP.

### Ententes de rémunération des conseillers

Les pratiques de rémunération des conseillers de Patrimoine Richardson sont raisonnablement conçues pour être neutres en matière de produits et suivent les lignes directrices générales suivantes :

- ne pas inciter les conseillers à recommander des titres d'émetteurs liés ou connexes;
- ne pas inciter les conseillers à recommander des titres d'émetteurs liés ou connexes à des fournisseurs de recherche tiers ou toute partie avec laquelle Patrimoine Richardson peut avoir une alliance stratégique;
- les primes ne sont pas liées aux actifs à honoraires;
- les conseillers sont autorisés à participer à des régimes d'actionnariat, mais ces régimes ne sont pas fondés sur la vente de produits sur la plateforme de Patrimoine Richardson.

Tout achat de nouvelles émissions pour les comptes de clients, qu'il s'agisse de comptes à honoraires, à commission ou sur marge, est effectué en fonction des évaluations de la pertinence et des intérêts supérieurs du client, et est soumis au consentement du client.

### Ententes de recommandation

Patrimoine Richardson peut conclure de temps à autre des ententes de recommandation lorsque nous recommandons des clients à une autre entité et que nous recevons un avantage, ou lorsqu'une autre entité nous recommande des clients et qu'elle reçoit un avantage de notre part. Ces ententes peuvent être conclues avec des sociétés affiliées de Patrimoine Richardson ou des parties qui ne sont pas liées à nous. Cela peut créer un conflit d'intérêts potentiel, car les ententes fournissent un incitatif financier pour faire des recommandations à la personne dont Patrimoine Richardson reçoit une commission de recommandation. Les

détails de ces ententes de recommandation, y compris les parties à l'entente de recommandation, la manière dont les honoraires pour les services de recommandation sont calculés et la partie à laquelle ils sont versés, seront fournis par écrit aux clients au moment de toute recommandation.

Patrimoine Richardson et ses sociétés affiliées peuvent, de temps à autre, se présenter des clients conformément aux besoins financiers des clients.

### Relations avec les fournisseurs de recherche, les alliances stratégiques et autres ententes

De temps à autre, Patrimoine Richardson peut conclure un contrat ou un protocole d'entente avec d'autres sociétés tierces pour fournir à Patrimoine Richardson des études de marché, y compris, sans toutefois s'y limiter :

- rapports de recherche sur une action particulière;
- rapports sur l'industrie;
- rapports macro;
- la valeur des titres, la disponibilité des titres, ou les acheteurs ou vendeurs de titres;
- les analyses, les rapports et les documents statistiques concernant les émetteurs, les industries, les titres, les facteurs économiques et les tendances.

Patrimoine Richardson peut payer des honoraires à ces tiers pour leurs services. Tout conflit d'intérêts pouvant découler de ces relations ou ententes est examiné et résolu dans l'intérêt supérieur du client, et toute transaction ou tout conseil d'opération de titres d'un émetteur quelconque où un tel conflit d'intérêts existe est assujéti aux obligations de pertinence, de KYC et de KYP. Tel qu'indiqué dans la section Rémunération des conseillers, les programmes de rémunération de Patrimoine Richardson n'incitent pas les conseillers à recommander des titres lorsqu'il existe une relation avec des fournisseurs de recherche, des alliances stratégiques ou d'autres ententes où des honoraires sont payés à ce fournisseur tiers.

### Transactions financières personnelles

Il est interdit aux employés de Patrimoine Richardson de s'engager, directement ou indirectement, dans des transactions financières personnelles avec des clients. Les transactions financières personnelles comprennent l'acceptation de toute contrepartie, y compris la rémunération, le pourboire ou l'avantage, de toute personne autre que Patrimoine Richardson pour des activités réalisées au nom d'un client. Toute transaction financière personnelle avec les clients sera considérée comme une conduite inappropriée, un conflit d'intérêts et une violation de la norme de conduite professionnelle. Il est interdit à un conseiller, à un assistant autorisé ou à un employé de Patrimoine Richardson de s'engager, directement ou indirectement, dans des transactions financières personnelles avec des clients.

## Conflits en matière de comptes à honoraires et de comptes à commission

Les comptes à honoraires facturent généralement des honoraires fixes en pourcentage du total des actifs dans les comptes des clients, tandis que les comptes à commission facturent généralement des honoraires sur la base des transactions. Les conflits d'intérêts inhérents à l'offre de ces deux types de comptes sont traités en faisant surveiller les types de comptes à des fins de pertinence et d'adéquation, en fonction des besoins et des objectifs de placement des clients.

## Procédures d'allocation équitable

Patrimoine Richardson dispose de politiques et de procédures pour assurer l'équité dans l'allocation des occasions d'investissement parmi ses clients. L'allocation des opérations est déterminée sur une base juste, raisonnable et équitable pour tous les clients. Il incombe au conseiller de sélectionner les placements au nom du ou des comptes d'un client et de s'assurer que ces placements conviennent au client.

## Vote par procuration

Tous les clients qui ont un compte géré auprès de Patrimoine Richardson, donnent à Patrimoine Richardson la discrétion d'exercer les droits de vote de leurs titres admissibles, y compris les titres des émetteurs reliés et associés en toutes circonstances, à moins qu'il ne soit pas dans l'intérêt supérieur du client de le faire et si Patrimoine Richardson juge qu'il est approprié de demander le consentement spécifique du client dans toute situation. Patrimoine Richardson engage une société de gouvernance de titres non affiliée (Institutional Shareholder Services, ISS) dans le cadre de laquelle ISS fournira des services de vote par procuration pour tous les titres admissibles dans les comptes gérés de Patrimoine Richardson. Patrimoine Richardson choisit généralement de suivre les lignes directrices canadiennes de l'ISS en matière de vote.

Pour le vote par procuration concernant les titres admissibles de Capital RF, Patrimoine Richardson demandera toujours le consentement spécifique d'un client et indiquera les raisons pour lesquelles le vote proposé est considéré comme étant dans l'intérêt supérieur du client.

Le vote par procuration pour les comptes non gérés sera toujours effectué selon les instructions du client.

## Cadeaux, gratifications et divertissements

Les employés de Patrimoine Richardson, y compris les membres de leur famille immédiate, ne peuvent pas, directement ou indirectement, prendre, accepter ou recevoir des primes, des commissions, des cadeaux, des gratifications, des divertissements

excessifs ou toute autre forme de contrepartie autre que de valeur nominale de la part de toute personne, entreprise ou association avec laquelle Patrimoine Richardson fait ou cherche à faire des affaires. À l'inverse, il est généralement contraire à la politique de l'entreprise de donner des cadeaux ou des gratifications d'une valeur autre que nominale sans l'approbation spécifique des dirigeants désignés de Patrimoine Richardson. Même un cadeau symbolique ne doit pas être accepté si, pour une personne raisonnable, il peut sembler que le cadeau pourrait influencer une décision commerciale.

Les lignes directrices suivantes s'appliquent à tous les cadeaux, les pourboires, les divertissements d'affaires et le développement de la clientèle :

- Ils ne peuvent pas être (ou raisonnablement perçus comme étant) donnés pour avoir une incidence sur une transaction ou un mandat spécifique. En d'autres termes, ils ne doivent être ni si fréquents ni si étendus qu'ils soulèveraient des questions d'ordre éthique;
- Doivent être habituels et coutumiers dans l'environnement commercial actuel;
- Doivent respecter les bonnes pratiques commerciales (ce que quelqu'un d'autre ferait dans des circonstances similaires);
- Ne doivent pas être illégaux.

## Accédez à certains documents mentionnés ici :

Livret sur les modalités et conditions de divulgation des relations à : [www.RichardsonWealth.com/docs/default-source/disclosures/rw---terms-and-conditions-booklet---fr.pdf](http://www.RichardsonWealth.com/docs/default-source/disclosures/rw---terms-and-conditions-booklet---fr.pdf)

Liste complète des émetteurs reliés et associés de Patrimoine Richardson à : [www.RichardsonWealth.com/fr-ca/disclosures](http://www.RichardsonWealth.com/fr-ca/disclosures)

## Contact :

Ce document est également disponible sur notre site Web au : [www.PatrimoineRichardson.com](http://www.PatrimoineRichardson.com).

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec notre chef de la conformité au 1.866.263.0818.

**Patrimoine**  
**RICHARDSON**